

N°1807

du 22
NOVEMBRE
2024



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

OCCUPATION ILLÉGALE DES DOMAINES DE L'ÉTAT DANS LE DAGL P.4

12 mois de répit pour déguerpir

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES EN ÉDUCATION
ENTRE LE TOGO ET LA FRANCE P.4

La formation des directeurs, des chefs d'établissements
et du personnel d'encadrement au cœur du rapprochement

JOURNÉE AFRICAINE
DE LA STATISTIQUE P.4

La statistique en soutien à l'éducation

INDICE DE LA PROSPÉRITÉ

Le Togo, 24^e pays africain avec 19,57 sur 100 points P.3

EN PLUS...

ESPACE COMMUNAUTAIRE

CARTE BRUNE DE LA CEDEAO

La digitalisation des processus d'assurances préconisée

AGRO-INDUSTRIE

ACTIVITÉ AGRICOLE ET ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Ce qu'a fait le Togo, comparé à ses voisins de l'UEMOA

SOCIÉTÉ

MARIAGE FASTUEUX OU DISCRET

Que préfèrent les Togolais ?

ENVIRONNEMENT

COP29

Un cri d'alarme pour la préservation des espèces sauvages protégées

FOOTBALL

BRESIL-CAMEROUN

Les origines camerounaises de Vinicius Jr dévoilées !

...Pour la première fois en 2024, HelloSafe a dévoilé son indice de prospérité dans le monde qui a permis de classer 186 pays. Les résultats du HelloSafe Prosperity Index 2024 montrent que le top 20 des pays les plus prospères est largement dominé par les pays européens, avec le Luxembourg en tête (86,2 points), suivi de la Norvège (85,1) et de l'Irlande (84,7). Ce classement reflète la solidité économique de ces nations, combinée à des scores élevés en matière de développement humain et d'égalité des revenus... Le Togo est au 24^e rang africain avec 19,57 points...



Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise

PIA

PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETIKOPE
— TOGO —

www.pia-togo.com

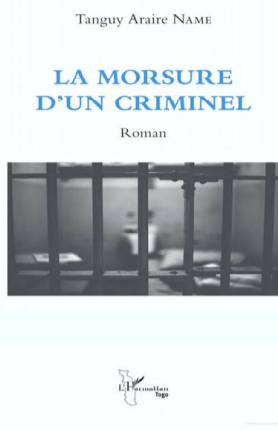
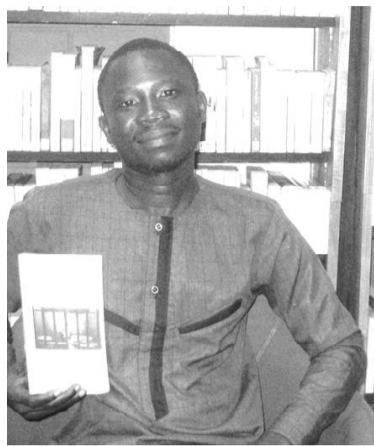


ROMAN

A l'IFT ce samedi, Tanguy Araire Guy avec "La morsure d'un criminel" est en résidence littéraire

Il s'appelle Tanguy Araire NAME, né en 1996. Il est enseignant de français au secondaire. Nanti d'un master professionnel en "Théâtre-Education". Il essaie, à ses heures perdues, de mettre en écriture ses idées, d'accoucher de merveilleuses histoires et de porter sa contribution à une société juste et inclusive. Il a écrit en 2023, son premier roman intitulé "La morsure d'un criminel" qui édité par Harmattan Togo.

Selon l'éditeur, la trame de cette œuvre se résume ainsi : "Après Alex Gangue et David Afanou, l'assassin s'en prend à Trésor Ayité, un grand homme d'État.



Les investigations du commissariat central prennent une vive allure pour retrouver l'auteur de ces crimes. Suite aux enquêtes, le colonel et son officier font la découverte d'un terrible secret, d'où viendraient les raisons des assassinats. Un roman policier plein de rebondissements et qui garde le suspense jusqu'au bout."

Tanguy Araire NAME sera en "Rencontre littéraire" ce samedi 23 novembre à partir de 10 h30 2024 à l'Institut français du Togo, IFT, avec son roman "La morsure d'un criminel". Rendez-vous pris.

PRIX LITTÉRAIRE

"Le bastion des larmes" de Abdellah Taïa- Prix Décembre 2024 et Prix de la langue française 2024

"À la mort de sa mère, Youssef, un professeur marocain exilé en France depuis un quart de siècle, revient à Salé, sa ville natale, à la demande de ses sœurs, pour liquider l'héritage familial. En lui, c'est tout un passé qui ressurgit, où se mêlent inextricablement souffrances et bonheur de vivre.

À travers lui, les voix du passé résonnent et l'interpellent, dont celle de Najib, son ami et amant de jeunesse au destin tragique, happé par le trafic de drogue et la corruption d'un colonel de l'armée du roi Hassan II. À mesure que Youssef s'enfonce dans les ruelles de la ville actuelle, un monde perdu reprend forme, guetté par la misère et la violence, où la différence, sexuelle, sociale, se paie au prix fort. Frontière ultime de ce roman splendide, le Bastion des Larmes, nom donné aux remparts de la vieille ville, à l'ombre desquels Youssef a jadis fait une promesse à Najib. " Notre passé... notre grande fiction ", médite Youssef, tandis qu'il s'apprête à entrer pleinement dans son héritage, celui d'une enfance terrible, d'un amour absolu, aussi, pour ses sœurs magnifiques et sa mère disparue." Voici la quintessence de ce livre écrit par un auteur atypique qui fait l'unanimité autour de sa personne quant à la pertinence de son écriture.

Abdellah Taïa est né à Rabat (Maroc) en 1973. Il a publié aux Éditions du Seuil plusieurs romans, traduits dans de nombreuses langues, notamment Une mélancolie arabe, Le Jour du roi (Prix de Flore

2010) et Vivre à la lumière. Le Bastion des Larmes est son premier livre aux Éditions



2010) et Vivre à la lumière. Le Bastion des Larmes est son premier livre aux Éditions



Julliard.

NÉCROLOGIE

La résistante, poète et journaliste française Madeleine Riffaud est morte à 100 ans

• Une histoire passionnante (suite)

... Tous deux fréquenteront plus tard le Comité national des écrivains, où les nouveaux poèmes sont notés mais largement soumis au pouvoir discrétionnaire de la compagne d'Aragon Elsa Triolet, pour la publication dans les Lettres françaises, retrouvée plus tard, à Ce soir, qui lui déconseillera d'aller à l'école de journalisme qui vient d'ouvrir rue du Louvre, lui disant de plutôt lire deux textes: Choses vues, de Victor Hugo et Le Nouveau Testament, tandis que Louis Aragon, fondateur du journal, lui suggérera de s'en tenir aux poèmes.

Leur fille Fabienne naît dès juin 1946. La culpabilisation de lui avoir transmis le bacille de Koch est aggravée par l'entourage, alors qu'elle lui rend visite chaque jour. Elle devra rester en chambre stérile pendant trois ans, avant d'être élevée par ses grands-parents paternels. Juste après la naissance a eu lieu la conférence de paix de Fontainebleau du 2 juillet 1946, couverte par Andrée Viollis, grand reporter de 76 ans à Ce soir en présence du leader indochinois Hô Chi Minh. Il a lu des poèmes de Madeleine Riffaud, à qui Andrée Viollis propose de le rencontrer et même de relire son article, avant de partir en reportage au début de 1947 en Afrique du Sud et à Madagascar pour Ce soir.

Quelques mois après, en novembre 1946, elle réagit par un poème anticolonialiste, publié dans l'organe de presse de la CGT, La Vie ouvrière, au bombardement d'Haiphong, qui déclenche la guerre d'Indochine, et fait la connaissance d'un témoin, le jeune marin Henri Martin, revenu en France, à qui plus tard elle consacra de nombreux articles lors de son procès en 1951. Son poème pleure de voir le village de Luong Kiet devenir sous les bombes un Oradour-

sur-Glane et elle esquisse un peu plus tard un " dessin pour Duong Bach Mai ", député vietnamien arrêté le 20 mars 1947 et assigné à résidence à Djibouti.

Le couple Riffaud-Daix, " très vite désuni ", se déchire au cours de cet hiver 1946-1947, en répliquant les conflits internes au PCF sur la contradiction entre guerre d'Indochine et participation au gouvernement, notamment le 21 février, quand Maurice Thorez reçoit l'amiral d'Argenlieu et l'appuie alors que dès le 19 mars une déclaration hostile au vote des crédits militaires est votée par le comité central du PCF. Pierre Daix tente de défendre les " compromis boiteux " imposés par Maurice Thorez et Jacques Duclos mais sans convaincre. Ils se séparent dans les mois qui suivent. Pierre Daix débute au même moment une ascension fulgurante et rencontre à son tour Louis Aragon. Embauché en décembre 1946 au journal France d'abord, il est promu dès avril 1947 rédacteur en chef de L'Avant-garde, le journal de l'organisation de jeunesse du PCF, puis parachuté à la direction des Éditions sociales après le XIe congrès du PCF de juin 1947. Il se remaria avec Josette Burnat, le 15 avril 1952 à la mairie du XVIIe arrondissement de Paris. De son côté, Madeleine Riffaud milite dès le début de 1948 contre l'emprisonnement de Trân Ngoc Danh, membre de la délégation vietnamienne jusqu'à sa dissolution en 1949 et par ailleurs député. Il est reçu régulièrement au domicile parisien investi par le couple depuis juillet 1946, au 118 rue Truffaut mais que Daix a quitté dès 1947. En 1948, elle écrit dans un poème que " les arbres d'Indochine ont eu d'étranges fruits, / liés par les cheveux - le soleil les pourrit ".



Dès 1946, alors qu'elle apporte un poème aux Lettres françaises, Aragon lui demande d'héberger pendant plusieurs jours un lycéen algérien encore inconnu, le futur écrivain et journaliste au quotidien Alger républicain entre 1949 et 1951, Kateb Yacine : en classe de troisième, il avait perdu quatorze membres de sa famille dans le massacre qui a suivi les manifestations du 8 mai 1945 dont il témoigne dans des revues. Réfugié à Paris, il y prononcera dès mai 1947, à la Salle des Sociétés savantes, une conférence sur l'émir Abdelkader avant d'adhérer au Parti communiste algérien et de publier en janvier 1948 Nedjma ou le Poème ou le Couteau [archive] dans la revue Le Mercure de France...

Elle travaille à partir de 1946 ou 1947 pour couvrir, sans signature, les faits divers, puis les grèves, comme stagiaire à Ce soir, grâce à la recommandation de Paul Éluard, rencontré le 11 novembre 1944 dans le café où se réunissaient les écrivains engagés dans la résistance. Ses reportages ne seront jamais signés de son nom à l'exception des deux derniers, notamment celui publié en novembre 1949 en première page, juste avant que Gaston Monmousseau ne la recrute à l'hebdomadaire La Vie

ouvrière. En couvrant les grèves de 1947 et la grève des mineurs de 1948, elle offre de garder les enfants des mineurs et leurs femmes, chez qui elle est hébergée, pour qu'ils puissent aller aux réunions. Elle se déclare fermement ouvrière, penchant déjà dénoncé par son ex-époux Pierre Daix, qui la trouve " gauchiste ", et dont elle s'est séparée dès 1947.

Paul Éluard lui écrit le 11 février 1948 peu après la parution de ses nouvelles dans Bâtisseurs d'avenir de janvier-février 1948, la revue des Vaillants. Dès novembre 1947, ils ont préparé un an à l'avance des poèmes pour le 70e anniversaire de Staline, le 18 décembre 1948.

Une pleurésie l'oblige à se soigner début 1948 à la Maison des métaux de Tullins, dans l'Isère. Pendant la grève des mineurs de 1948, elle dort aussi chez l'habitant, à même le sol et consacre aux mineurs victimes de la répression et de l'emprisonnement le poème qu'elle préfère, " La lettre de Béthune ", et " Le courage d'aimer ". En 1948, comme en 1941 dans les corons, au cœur de la guerre, rien n'a changé", y souligne-t-elle.

Une source lui donne par hasard les

"carnets de Charles Debarge", mais elle ne parviendra à les publier qu'en mai 1951, via une préface de Charles Tillon et à condition d'enlever des passages et d'en annoter d'autres. Selon l'historien Stéphane Courtois, la raison est que Louis Aragon poursuit au cours des mêmes années la publication " de sa grande saga Les Communistes, après s'être promis dès son essai confidentiel "De l'exactitude historique en poésie" de juillet 1945, d'offrir un rôle important au même Charles Debarge : après les tomes III et IV de mars et octobre 1950 de cette saga Les Communistes, les deux derniers sont finalement publiés en avril 1951, s'arrêtant, contre toute attente, en 1940, soit avant la grève de mai 1941. Au même moment, un autre livre consacré à la Résistance, "Pages de gloire des 23" a déclenché la colère de Moscou, selon l'historien Stéphane Courtois.

En 2001, les mémoires de Raymonde Debarge, épouse de Charles, permettront une comparaison entre le texte authentique de Charles Debarge, déposé au Musée de la Résistance, et le travail, probablement collectif, de réécriture de 1951, via un " commentaire systématique de chaque passage " avec entre autres l'éclairage d'événements antérieurs, comme l'attaque de septembre 1940, quand une " flamme éclatante, véritable aurore boréale, éclaire le pays minier du haut du plateau de Vimy ", l'œuvre de Julien Hapiot et Georges Capel, " supérieur direct de Charles Debarge ". Auguste Lecœur attribuera au contraire, dans ses mémoires publiés en 1963, le coup d'éclat à des résistants polonais, commandés par un mineur de la fosse 4 de Lens, du nom de Zimzag, reprochant à Madeleine Riffaud

d'avoir romancé un carnet de Debarge qui ne parle que d'actions armées postérieures à la grève de mai 1941.

Madeleine Riffaud continue à fréquenter Andrée Viollis au Comité national des écrivains, lui dédiant un avant son décès son recueil de 1949, "Le courage d'aimer", notamment quand un débat sur les " atrocités françaises " en Indochine agit l'opinion lors de la réédition par le PCF de son livre "Indochine SOS", décrivant Hô Chi Minh comme l'incarnation de l'esprit de la Résistance sur fond de décolonisation (Inde en 1947, Birmanie en 1948).

Son dernier reportage pour Ce soir, juste avant que son ex-mari Pierre Daix en prenne la direction, est le premier signé de son nom, avec des révélations sur la mort le 28 octobre 1949 de Marcel Cerdan, dans un accident aérien en visitant la mère d'une autre personne présente dans l'avion du célèbre boxeur français.

En 1949, Ce Soir tire à un demi-million d'exemplaires, non loin des 630 000 exemplaires de son concurrent France-Soir, qui prend progressivement le contrôle de L'Intransigeant et de Paris-Presse, en vue de fusionner avec eux et de leur prélever un demi-million de lecteurs pour atteindre le million d'exemplaires dès 1953, année de fermeture de Ce Soir après trois années d'effondrement des ventes en raison d'une ligne très politisée qui a fait fuir son lectorat populaire. Madeleine Riffaud quitte le journal à la fin 1949 pour passer à La Vie ouvrière, hebdomadaire de la CGT tiré à un demi-million d'exemplaires et animé par le leader historique Gaston Monmousseau, où elle avait publié son premier poème anticolonialiste dès novembre 1946 et où elle écrira jusqu'en 1958. (A suivre)

INDICE DE LA PROSPÉRITÉ

Le Togo, 24^e pays africain avec 19,57 sur 100 points

...Pour la première fois en 2024, HelloSafe a dévoilé son indice de prospérité dans le monde qui a permis de classer 186 pays. Les résultats du HelloSafe Prosperity Index 2024 montrent que le top 20 des pays les plus prospères est largement dominé par les pays européens, avec le Luxembourg en tête (86,2 points), suivi de la Norvège (85,1) et de l'Irlande (84,7). Ce classement reflète la solidité économique de ces nations, combinée à des scores élevés en matière de développement humain et d'égalité des revenus... Le Togo est au 24^e rang africain avec 19,57 points...

Late Pater

Le HelloSafe Prosperity Index a été conçu pour offrir une mesure comparative de la prospérité des pays en tenant compte d'une combinaison de facteurs économiques et sociaux. Contrairement aux classements basés uniquement sur le produit intérieur brut (PIB), il intègre des indicateurs sociaux tels que l'indice de développement humain (IDH) et le coefficient de Gini, qui reflètent la qualité de vie et l'équité économique au sein d'un pays. Par exemple, le PIB par habitant a été pondéré à 30% car il demeure un indicateur clé du niveau de richesse globale d'un pays. Le revenu national brut (RNB) par habitant complète cette perspective avec une pondération de 20%, pour inclure les revenus étrangers et montrer l'ensemble

des ressources disponibles pour les citoyens. Enfin, les indicateurs sociaux tels que l'IDH et le coefficient de Gini viennent renforcer l'indice car ils reflètent respectivement la qualité de vie (20%) et les inégalités de revenus (15%), qui influencent directement le bien-être des populations. Le HelloSafe Prosperity Index est ainsi basé sur 6 grands indicateurs : le PIB par habitant, le RNB par habitant, le taux d'épargne nationale brute, l'IDH, le coefficient de Gini et le taux de pauvreté.

Pour la première fois en 2024, HelloSafe a dévoilé son indice de prospérité dans le monde qui a permis de classer 186 pays. Les résultats du HelloSafe Prosperity Index 2024 montrent que le top 20 des pays les plus prospères est largement dominé par les pays européens, avec le Luxembourg

en tête (86,2 points), suivi de la Norvège (85,1) et de l'Irlande (84,7). Ce classement reflète la solidité économique de ces nations, combinée à des scores élevés en matière de développement humain et d'égalité des revenus. Le Qatar et Singapour se distinguent comme les seuls pays non européens parmi les cinq premiers, attestant de leurs économies dynamiques et de leurs infrastructures avancées. Les États-Unis et le Canada se placent en 18^e et 19^e position, tandis que la France clôture le top 20 avec un score de 60,4 points. Les 20 pays les plus pauvres dans le HelloSafe Prosperity Index reflètent des conditions socio-économiques extrêmement difficiles, avec des scores très bas allant de 10,88 pour le Mozambique à 17,37 pour le Swaziland. Ce classement est princi-

palement occupé par des nations d'Afrique subsaharienne, où les défis économiques, la pauvreté et les infrastructures limitées sont récurrents. La République centrafricaine, Madagascar et la RD Congo comptent parmi les pays les moins prospères en raison de leurs faibles PIB et IDH, ainsi que de leurs inégalités de revenus et taux de pauvreté élevés. Le Yémen et l'Afghanistan apparaissent également dans ce groupe, marqués par des conflits prolongés et une instabilité qui freinent leur développement. Cette situation met en lumière les besoins importants en matière d'investissement et de développement pour améliorer la prospérité dans ces régions.

Dans le HelloSafe Prosperity Index, les pays africains les plus prospères incluent l'Île Maurice (1^{er} et 41,05 points), les Seychelles (2^e et 40,77) et l'Algérie (3^e et 40,36). Ces pays se distinguent par des niveaux de prospérité relativement élevés pour le continent, en partie grâce à une stabilité économique accrue, un PIB par habi-



tant supérieur et un développement humain plus avancé. La Libye (4^e et 33,84 points) et l'Égypte (5^e et 33,24) suivent, malgré des défis socio-économiques importants, mais bénéficiant de ressources naturelles et de développements historiques qui contribuent à leur prospérité relative. Le Botswana (9^e et 27,35) et le Gabon (7^e et 32,20) affichent également des scores honorables, soutenus par une gestion plus stable de leurs ressources naturelles. **Le Togo est au 24^e rang africain avec 19,57 points.** Pour ce qui est de ses voisins ouest-africains, la Mauritanie est 10^e

(25,45 points), le Cap Vert 11^e (24,46 points), le Ghana 12^e (23,48 points), le Nigéria 13^e (22,93 points), la Côte d'Ivoire 14^e (22,59 points), le Bénin 16^e (22,18 points). Derrière le Togo, il y a la Guinée 27^e (19,19 points), la Guinée-Bissau 28^e (19,12 points), le Niger 31^e (18,28 points), le Libéria 32^e (17,82 points), la Gambie 34^e (17,65 points), le Burkina Faso 40^e (17,05 points), le Mali 42^e (16,93 points), la Sierra Leone 43^e (16,86 points). Sur 53 pays africains visités par HelloSafe Prosperity Index.

CARTE BRUNE DE LA CEDEAO

La digitalisation des processus d'assurances préconisée

Eric J.

La 40^eème assemblée générale du Système de la Carte Brune d'assurance de la CEDEAO s'est achevée ce jeudi à Lomé. L'assurance transfrontalière à l'ère de la digitalisation, la situation politique de la sous-région et son implication sur les activités de la Carte de la CEDEAO et bien d'autres sujets ont été débattus par les délégués, experts des assurances des Etats membres de la communauté.

Instituée le 29 Mai 1982 le Système de la Carte Brune d'assurance de la CEDEAO est un système d'assurance à responsabilité civile automobile pour couvrir les dommages occasionnés par les accidents de la circulation dans un pays membre de la CEDEAO. Elle permet de régler les sinistres qui surviennent lors d'un accident de la circulation causé par un véhicule étranger provenant d'un pays membres de la CEDEAO. Elle garantit aux victimes des accidents de la circulation transfrontalière, une prompte et équitable indemnisation des dommages qui leur sont causés par les automobilistes non-résidents. Pour Essowé Barcola, le ministre togolais de l'économie et des finances, la carte brune d'assurance de la CEDEAO est un levier stratégique pour faciliter la libre circulation des personnes et



Georges Essowé (gauche) et Aliou Touray

des biens, tout en soutenant le commerce et le tourisme transfrontaliers offrant la sécurité et le secours en cas d'accident et de détresse.

Il a donc été créé dans chaque pays de la CEDEAO, un bureau national de la carte brune d'assurance de la CEDEAO qui s'occupe des démarches administratives lorsqu'un accident survient. Le bureau national du pays dans lequel survient le sinistre écrit alors à son homologue du pays d'où vient le véhicule qui a causé l'accident. «C'est une affaire entre bureau local et bureau extérieur. L'assuré n'aura qu'à donner les pièces requises au bureau local qui se charge de les transmettre à son homologue d'où est immatriculé le véhicule mis en cause. Lorsque le dossier est prêt et qu'on veut payer alors on vous fait appel et vous

venez prendre votre chèque», a expliqué Koffi Assignon, le directeur des assurances du Togo.

En lien avec les changements technologiques et numériques de ces derniers temps, la CEDEAO veut continuer à implémenter des réformes pour apporter des services efficaces aux citoyens de l'espace communautaire. « Ces réformes pourraient inclure la digitalisation des processus d'assurances et l'amélioration de la transparence, l'amélioration des procédures et des indemnisations... », a relevé Aliou Touray, le président de la Commission de la CEDEAO qui fait écho au thème de la rencontre de Lomé : « Examen du Système de la Carte Brune de la CEDEAO : Réalisations, Défis et Perspectives pour une Intégration Régionale efficace ».

(suite à la page 7)

LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 5.000.000.000 FCFA
RCCM TG-LFW-01-2022-M-07761

Lomé, le ...2.1. NOV. 2024.....



NOTE D'INFORMATION

Portant report de la date du Tirage Commun Entente TCE 2024.

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise informe la population et les parieurs qu'en raison de certaines activités importantes à réaliser par la Loterie Nationale du Bénin (LNB), organisatrice, le tirage Commun Entente 2024 initialement prévu pour le 22 novembre 2024 à Cotonou est reporté au 17 janvier 2025.

Nous vous remercions pour votre aimable compréhension.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros !!!

LA DIRECTION GENERALE



2470, Avenue de la Chance BP 895 LOMÉ (Togo) Tél. : (+228) 22 53 57 00 Fax : (+228) 22 51 35 04 e-mail : lalonato@gmail.com
LONATO, votre maison de la chance toujours à votre disposition pour des jeux de hasard les plus souriants.

JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

La statistique en soutien à l'éducation

« Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins », c'est sous ce thème que la Journée Africaine de la Statistique (JAS) a été célébrée le 18 Novembre dernier par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et les acteurs du système statistique national (SSN). Il s'agit de la 34ème fois que le Togo et les autres pays du continent se plient à la tradition. L'INSEED indique que la célébration de cette journée vise à sensibiliser l'opinion publique africaine sur l'importance des statistiques dans la gestion du développement des pays, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact des politiques de développement durable sur les conditions de vie des populations de chaque pays.

Eric J.

Pour le Togo, le thème de cette année de la JAS fait sens du fait qu'il appelle à la modernisation des écosystèmes de données sur le continent pour la production et l'utilisation de statistiques officielles de haute qualité et à saisir les opportunités des grands ensembles de données. On parle de « Production des données de qualité pour renforcer le système statistique national » et « Modernisation de l'écosystème des don-



Tchou Animaou, DG par intérim de l'INSEED

nées pour produire des statistiques appropriées sur l'éduca-

tion ». « Le Togo s'est résolu-

ment du système statistique du pays pour une croissance inclusive et durable », a déclaré Essohanam Edjeou, le directeur de cabinet du ministre de la Planification du Développement et de la Coopération.

On relève que les investissements dans le système de statistique au Togo permettent au pays de disposer des statistiques de haute qualité pour l'élaboration, la mise en œuvre efficace et efficiente et le suivi-évaluation des politiques et programmes de développement, de la Feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025, notamment, les projets p9 et p10 relative au système éducatif du Togo.

Pour Tchou Animaou le Directeur général par intérim de l'INSEED, Le système statistique national permet alors de produire des statistiques utiles et de qualité pour soutenir le développement durable et l'éducation de qualité dans le pays ; les prises de décision qui en découlent qui permettent par exemple de renforcer l'effectif du personnel enseignant, d'outiller les enseignants, d'améliorer le budget national alloué à l'éducation, d'accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres à des repas scolaires réguliers, d'améliorer le taux d'accès des filles à l'école et de renforcer la gouvernance participative à l'école.

Selon Essohanam Edjeou, en s'appuyant sur des techniques avancées de collecte et d'analyse



des données, les établissements d'enseignement et les décideurs politiques peuvent obtenir des informations précises, opportunes et pertinentes qui reflètent les besoins et les défis actuels du secteur de l'éducation. « Cet effort de modernisation garantit que les données statistiques sont non seulement complètes mais également adaptées aux résultats éducatifs spécifiques, ce qui permet d'identifier les lacunes en matière d'accès, de qualité et d'équité », relève-t-il.

Les réformes visant à rendre le système statistique national efficace et performant à travers la loi statistique n°2011-014 du 3 juin 2011 et la transformation de la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale en Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) depuis février 2015 sont faites pour ce faire.

Il faut rappeler que le Togo a réalisé ces dernières années une avancée notable dans la production des données statistiques et dispose d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statisti-

que de deuxième génération (SNDS-2) arrimée à la feuille de route gouvernementale. On cite volontiers, les travaux de rebasage du Produit Intérieur Brut (PIB) à travers l'élaboration des Comptes Nationaux, l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-2), le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) réalisé en 2022 ; le Recensement biométrique de la population ; le Recensement général des entreprises (RGE) ; le Recensement national agricole (RNA) qui vont bientôt démarrer. « Il revient au système statistique national de mettre à la disposition des décideurs, toutes les données pertinentes dont ils ont besoin pour définir des politiques cohérentes et efficaces contribuant à faire du Togo un pays de cohésion et de paix, et une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable », a relevé le directeur de cabinet.

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES EN ÉDUCATION ENTRE LE TOGO ET LA FRANCE

La formation des directeurs, des chefs d'établissements et du personnel d'encadrement au cœur du rapprochement

Eric J.

La qualité du système éducatif est au cœur d'une mission d'une délégation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) de la République Française. Conduite par Madame Claire LE CAM, elle tiendra des sessions d'échanges avec les acteurs nationaux du secteur. Selon Dodzi Komlan KOKOROKO, le ministre des enseignements primaire et secondaire, les échanges porteront sur la formation des directeurs, des chefs d'établissements et du personnel d'encadrement. Il sera aussi de la gestion des établissements scolaires privés, la carte scolaire, le suivi et l'accompagnement des ensei-

gnants et les possibilités de jumelage entre les établissements scolaires des deux pays.

diagnostique du système éducatif. « Elles contribuent de façon significative à la mise en œuvre des projets p9 et p10 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 », ajoute-t-il. Pour plus d'efficacité, outre la France, le MEPS a entamé des échanges avec les principaux acteurs d'autres systèmes éducatifs, en l'occurrence africains. Il y a quelques semaines, afin d'élaborer le Plan d'Action Pays (PAP), une mission d'Expertise France, composée de trois (03) spécialistes, s'est rendue au Togo du 21 au 24 octobre 2024. Elle collabore avec le Ministère des enseignements primaire et secondaire en vue de la finalisation du Plan d'Action Pays en matière de réformes

politiques, d'innovations et de recherche dans les domaines clés de la gouvernance des enseignants, de leur formation et du développement professionnel.

tion continue des enseignants qui prendra un nouveau format en lien avec les TICs et le développement des ENFPE. Ce volet permettra d'assurer l'actualisation des compétences des enseignants en lien avec les besoins d'apprentissages des élèves et la formation initiale. Dans sa deuxième composante, il aborde la gestion des ressources humaines avec un focus sur le genre. En effet, le maintien du processus de déploiement optimal des enseignants avec les outils de gestion numérisés est capital dans l'offre éducative de qualité à tous les élèves sur toute l'étendue du territoire national. En outre, les postes occupés par les femmes ont connu une augmentation de dix points ces



trois dernières années. Il convient de leur assurer un cadre sécurisé et attrayant pour l'exercice du métier.

Enfin, la troisième composante s'assure de la gouvernance des écoles et établissements scolaires. Pour ce faire, le rôle du chef d'établissement est majeur dans la mise en œuvre de l'acte pédagogique, des rapports de confiance entre tous les acteurs et dans la redevabilité liée à la gestion. Le renforcement des capacités des directeurs d'école et de CEG, des censeurs et des proviseurs avec leur personnel administratif, en l'occurrence les Conseillers principaux d'éducation (CPE) est essentiel dans la réussite du projet scolaire.

politiques, d'innovations et de recherche dans les domaines clés de la gouvernance des enseignants, de leur formation et du développement professionnel. Elle favorise également la collaboration entre les enseignants, les formateurs d'enseignants et les partenaires techniques et financiers en Afrique subsaharienne. Ce plan procède, dans sa première composante, à la finalisation du schéma directeur de la forma-

tion continue des enseignants qui prendra un nouveau format en lien avec les TICs et le développement des ENFPE. Ce volet permettra d'assurer l'actualisation des compétences des enseignants en lien avec les besoins d'apprentissages des élèves et la formation initiale.

Enfin, la troisième composante s'assure de la gouvernance des écoles et établissements scolaires. Pour ce faire, le rôle du chef d'établissement est majeur dans la mise en œuvre de l'acte pédagogique, des rapports de confiance entre tous les acteurs et dans la redevabilité liée à la gestion. Le renforcement des capacités des directeurs d'école et de CEG, des censeurs et des proviseurs avec leur personnel administratif, en l'occurrence les Conseillers principaux d'éducation (CPE) est essentiel dans la réussite du projet scolaire.

politiques, d'innovations et de recherche dans les domaines clés de la gouvernance des enseignants, de leur formation et du développement professionnel.

OCCUPATION ILLEGALE DES DOMAINES DE L'ÉTAT DANS LE DAGL

12 mois de répit pour déguerpir

F. Woussou

« Conformément aux dispositions de l'article 517 de la loi numéro 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial, les biens immeubles du domaine public naturel et artificiel de l'État sont inaliénables, imprescriptibles et insaisissables. Par conséquent, ces parcelles où immeubles réservés ne sauraient faire l'objet d'appropriation privée et nul ne saurait prétendre à quelque droit que ce soit, sur de telles propriétés de l'État », indique un communiqué co-signé par le ministre de l'administration territoriale de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière.

Cette sortie des ministres fait suite à une opération pilote de recensement des domaines de l'État s'est déroulée du 24 septembre au 14 octobre 2024, sur toute l'étendue du territoire du district autonome du Grand Lomé (DAGL) qui a révélé

que 68% des domaines de l'État dans le district sont illégalement occupés.

Tout en déplorant cette situation qui entravent la mise en place des équipements sociaux, collectifs, marchés, écoles, hôpitaux, complexes culturels et sportives, place publique et cetera et des grands projets d'intérêt général, les ministres rappellent à toute la population que les domaines de l'État communément appelés réserves administrative sont des parcelles ou immeubles réservés pour servir d'emprise au service public et aux installations d'intérêt général.

Il est donc demandé à tous ceux qui occupent illégalement ces propriétés de l'état de prendre toutes les dispositions pour les libérer dans un délai d'un an (Novembre 2025). « Passer ce délai, l'état prendra des dispositions qui s'imposent pour la préservation de ces domaines », avertissent les autorités.

De plus, elles conseillent à toute personne désireuse d'acquérir une parcelle de terrain urbain semi ur-

bain ou rural de redoubler de vigilance en se renseignant préalablement auprès des services compétents pour éviter tout quiproquo.

Par ailleurs, les ministres appellent à l'attention de toute la population en général et des collectivités familiales propriétaires de domaine fonciers en particulier, les dispositions de l'article 567 du code foncier et domanial qui dispose que tout lotisseur est tenu de contribuer à la constitution de l'emprise des voies publiques et des réserves administratives pour équipement en cédant en toute propriété, 50% de la superficie de ses fonds conformément à la législation relative à l'urbanisme. Tous les lotisseurs qui ne dégagent pas les 50% réglementaires des superficies loties ou à lotir à l'état sont irréguliers.

Les autorités comptent sur la compréhension des populations concernées pour prendre les dispositions idoines afin de se conformer aux mesures annoncées.

FOOTBALL/CAN 2025

Le Maroc connaît désormais tous ses hôtes

La Tanzanie, le Botswana et le Mozambique ont pris mardi 19 novembre les derniers billets pour compléter la liste des 24 pays qualifiés pour la CAN 2025 au Maroc. Le Ghana et la Guinée sont restés à quai au moment où le Gabon revient en compagnie des Comores.

Hervé A.

Les éliminatoires de la CAN les plus rapides de l'histoire ont pris fin ce mardi 19 novembre après leur lancement le 4 septembre dernier. Six journées menées tambour battant qui n'ont pas changé profondément la face du football africain des nations depuis la fraîche dernière CAN. De la Côte d'Ivoire 2024 au Maroc 2025, sept pays ont été laissés sur le bord de la route (Cap-Vert, Gambie, Namibie, Ghana, Guinée, Mauritanie et Guinée-Bissau).

Il y a peu de saignée chez les gros, car les dix premiers du dernier classement Fifa seront présents au Maroc. Certains ont déjà montré les crocs ; les hôtes marocains en premiers avec une attaque de feu : 26 buts en six journées... Loin devant l'Algérie, 16 réalisations. Les Lions de l'Atlas sont les seuls à avoir réussi le carton plein avec six victoires en six journées.

Le Mali, lui, a fait valoir sa solidité défensive avec un seul but encaissé alors que le Cameroun, malgré ses soucis en coulisses, a bouclé les éliminatoires sans la moindre défaite.

Chez les historiques, il manquera d'abord le Ghana, géant aux pieds d'argile depuis trop longtemps, qui a fini par s'effondrer avec une humiliante campagne sans victoire en six matchs. Ensuite, la Guinée a payé son faux départ



(deux défaites lors des deux premières journées) et a vu la qualification lui passer sous le nez avec sa défaite face à la Tanzanie.

Beau quart de finaliste en 2024, éliminé aux tirs au but, le Cap-Vert a perdu de sa superbe en moins d'un an et voit sa place récupérée par le Botswana au nez et à la barbe de la Mauritanie qui ne connaîtra pas une quatrième CAN de suite. La Guinée-Bissau non plus ne verra pas le Maroc après quatre Cou-

pes d'Afrique de suite au derby lusophone perdu face au Mozambique ce mardi (1-2).

Au rayon des retours, celui du Gabon est une bonne nouvelle, même si les Panthères n'ont pas été flamboyantes en qualification avec deux gros revers face au Maroc (1-4 ; 1-5). Le retour le plus rafraîchissant est certainement celui des Comores dont le parcours en 2021 reste encore vivace. L'équipe a un nouveau sélectionneur et semble avoir

bien grandi comme le suggère un parcours sans défaite et une place de leader du groupe A devant la Tunisie.

Liste des 24 pays qualifiés pour la CAN 2025 : Maroc (pays organisateur), Côte d'Ivoire (tenante du titre), Burkina Faso, Cameroun, Algérie, Sénégal, Angola, RD Congo, Égypte, Guinée équatoriale, Gabon, Afrique du Sud, Ouganda, Tunisie, Nigeria, Mali, Zambie, Zimbabwe, Comores, Bénin, Soudan, Tanzanie, Botswana, Mozambique.

BREVES

La déception du Comité Exécutif de la FTF

Une page se tourne pour les Éperviers du Togo. Malgré une belle victoire face à la Guinée Équatoriale (3-0) lors de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2025, le Togo ne participera pas à la phase finale de la compétition.

Le Comité exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a exprimé sa déception face à cette élimination, tout en saluant les efforts de l'équipe nationale, de son staff technique et de tous les acteurs du football togolais.

Malgré ce résultat, la FTF a tenu à remercier les supporters, les autorités et tous ceux qui ont soutenu l'équipe tout au long de ces éliminatoires. Le comité exécutif a souligné l'importance de cet appui indéfectible, qui témoigne de l'attachement des Togolais à leur équipe nationale.

Si la qualification pour la CAN 2025 n'est pas au rendez-vous, la FTF reste déterminée à poursuivre ses efforts pour développer le football togolais. Le comité exécutif appelle à la mobilisation de tous les acteurs du football pour relever les défis à venir et construire un avenir prometteur pour les Éperviers.

La FTF va désormais se concentrer sur l'analyse des performances de l'équipe nationale, l'évaluation du staff technique et la mise en place d'un nouveau plan de développement. L'objectif est de tirer les leçons de cette expérience et de mettre en place les conditions nécessaires pour que les Éperviers puissent retrouver les sommets du football africain.

Face à cette déception, le comité exécutif de la FTF appelle à l'unité et à la solidarité de tous les acteurs du football togolais. Il est temps de se rassembler autour de l'équipe nationale et de travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés.

Kader Coubadja rappelle Yabouri

Après avoir validé sa qualification pour le deuxième tour des éliminatoires du CHAN 2024, l'équipe nationale locale du Togo entame une nouvelle phase de préparation en vue de sa double confrontation face au Niger. Les joueurs seront en regroupement du 25 novembre au 12 décembre 2024 pour peaufiner leur stratégie et renforcer leur cohésion. Le match aller se disputera le dimanche 22 décembre 2024 à Lomé, tandis que le match retour aura lieu le samedi 28 décembre 2024 à Bamako, au Mali, en raison de l'absence d'un stade homologué au Niger.

Ces deux rencontres marquent une étape décisive pour les Éperviers locaux, qui ambitionnent de décrocher leur place pour la phase finale du CHAN 2024 qui sera co-organisé en 2025 par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

Dans le cadre de ce premier stage préparatoire, le sélectionneur national local, Kader Coubadja-Touré, a convoqué un groupe de 25 joueurs issus des clubs de première et de deuxième divisions. Parmi eux, on retrouve Kossi Pascal Adzogu, latéral droit de l'ASKO qui rejoint le groupe pour ce nouveau stage. Ce regroupement marque également le retour de Yabouri Yendoubouamé, défenseur du CDF Haknour. Ce dernier avait déjà été suivi de près par le sélectionneur lors d'un précédent regroupement avant le premier tour des éliminatoires.

Avec cette double confrontation face au Niger, les Éperviers locaux entament une étape importante dans leur quête pour une place dans le tournoi final du CHAN 2024. Ce stage vise à affiner les automatismes, renforcer la cohésion du groupe et développer les stratégies nécessaires pour affronter le Niger.

Un seul fauteuil pour six fédérations

Après les athlètes, au tour des fédérations. World Athletics a dévoilé la liste des six instances nationales de l'athlétisme en lice pour le trophée annuel des fédérations membres. Le casting des nominés se révèle très diversifié, puisqu'il couvre les cinq continents. Une habitude.

Moins fréquent, le choix de World Athletics s'est porté sur des pays allant d'un bout à l'autre de la hiérarchie, du plus petit au plus grand. Le trophée se jouera entre le Ghana, l'Inde, le Portugal, le Paraguay, les Îles Salomon et les États-Unis. Il récompense tous les ans une fédération membre qui s'est " distinguée par ses réalisations tout au long de l'année et qui, de ce fait, a contribué de manière positive à la croissance et à l'image du sport. "

Difficile de dégager un favori, avec de tels critères de choix. Mais en termes de résultats, les États-Unis écrasent la concurrence. La Team USA a rafilé 34 médailles aux Jeux olympiques de Paris 2024, dont deux records du monde (Sydney McLaughlin-Levrone sur 400 m haies et de l'équipe mixte du 4x400 m). Elle a également décroché la première place au tableau des médailles aux Mondiaux juniors (U20) à Lima et aux championnats du monde en salle à Glasgow.

BRESIL-CAMEROUN/

Les origines camerounaises de Vinicius Jr dévoilées !

La star brésilienne Vinicius Junior a surpris son monde en dévoilant ses origines camerounaises dans la nuit de mardi à mercredi, à l'occasion du match contre l'Uruguay (1-1).

En marge de la réception de l'Uruguay à Salvador de Bahia, pour le compte de la 12e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 en Zone Américaine du Sud, la Fédération brésilienne (CBF) a dévoilé au public de l'Arena Fonte Nova et au microcosme du football, les origines camerounaises de l'attaquant vedette Vinicius Junior, deuxième au Ballon d'Or 2024.

En effet, en amont du coup d'envoi, le président de l'instance, Endaldo Rodrigues, a transmis au joueur, en présence de son père et d'autres personnalités, un certificat attestant que les ancêtres du numéro 7 de la Seleção et du Real Madrid sont originaires de la tribu Tikar, installée dans le Centre camerounais.

L'aîné de 24 ans avait réalisé au préalable un test ADN au Brésil, dans le



cadre de la campagne " Raizes de Ouro (comprendre Racines d'Or, ndlr) " menée par la CBF en collaboration avec de la société African Ancestry, spécialiste du traçage génétique. " Vini Jr. porte en lui le désir d'honorer ses racines. Cependant, son histoire ancestrale a été effacée par le racisme et l'héritage de l'esclavage ", a réagi la présidente-fondatrice d'African Ancestry, Gina Paige.

" Grâce à un test ADN, nous avons découvert qu'ils sont issus de la tribu Tikar au Cameroun. Nous sommes honorés de révéler les racines africaines de sa famille et de lui, célébrant leur ténacité et leur grandeur malgré l'adversité ", s'est-elle ensuite enthousiasmée. Une filiation dont s'enorgueillissent ses lointains compatriotes camerounais sur les réseaux sociaux.

VOLLEYBALL/

Le Togo bien représenté dans les instances continentales

Ils sont cinq, tous acteurs de premier plan du volleyball, à avoir non seulement la chance, mais aussi la noble mission de représenter dignement le Togo sur l'échiquier continental à travers leurs compétences. D'ailleurs, c'est la première fois que le Togo est bien représenté sur une même période dans les instances africaines de volleyball.

Pour la première fois dans l'histoire du volleyball togolais, le pays est représenté de manière significative et stratégique au sein des instances africaines. Cinq figures majeures du volleyball togolais ont été désignées, le 17 novembre 2024, pour siéger dans diverses commissions spécialisées de la Zone 3 de la Confédération Africaine de Volleyball (CAVB).

Ces nominations, faites sur proposition de la Fédération Togolaise de Volleyball (FTVB), témoignent de la reconnaissance des compétences togolaises sur l'échiquier continental et confèrent au pays une position de choix dans le développement du volleyball en Afrique.

Ségbédji KPNOR, ancien président de la Commission Centrale des Arbitres de la FTVB, a été nommé membre de la Commission des Arbitres de la Zone 3. Atsou ANATO, Directeur Technique National, occupe désormais le même poste au sein de la Commission de Développement du Beach-volley/Volleyball indoor. Boris DEGNIKOU, entraîneur des Éperviers Beach-volleyeurs seniors, intègre la Commission Technique et d'Organisation. Hermann ADADE, membre de la Commission Marketing et Communication de la FTVB, rejoint quant à lui la Commission Presse et Médias de la Zone 3.

Enfin, Jean Claude Agbodo, le prési-

dent de la Commission Marketing et Communication prend la tête de la Commission Marketing de la Zone 3.

Ces commissions spécialisées jouent un rôle essentiel dans la structuration, la gestion et le développement du volleyball au sein de la Zone 3. Elles veillent à la bonne organisation des compétitions et à la promotion de la discipline, tout en assurant le rayonnement de la région sur la scène internationale.

Ces nominations interviennent quelques semaines après une autre distinction majeure : le président de la FTVB, Noël Kokou TADEGNON, a été nommé président de la Commission et Groupe de Travail

Presse et Communication de la Confédération Africaine de Volleyball pour un mandat de quatre ans.

Ces avancées historiques reflètent les efforts conjoints des acteurs togolais pour positionner le volleyball national au cœur des enjeux continentaux. Elles marquent une étape importante pour le rayonnement du sport togolais, grâce à l'engagement et au dynamisme de ses représentants.

Avec ces responsabilités de haut niveau, le Togo entend contribuer activement à l'évolution du volleyball en Afrique tout en renforçant sa présence et son influence dans les grandes décisions liées à cette discipline.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

ACTIVITÉ AGRICOLE ET ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Ce qu'a fait le Togo, comparé à ses voisins de l'UEMOA

Late Pater

La 64^{ème} note de conjoncture économique régionale, élaborée par la Commission de l'UEMOA pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union, renseigne que la région, pour la campagne agricole 2023-2024, a connu une baisse de 11,9% pour la **production vivrière** et de 2,5% pour la **production d'exportation**, sur l'année 2023. Les données sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2024. Au **Togo**, les estimations de production au titre de la campagne agricole 2022-2023 tablent sur une hausse de 2,9% des produits du vivrier (4.142.676 tonnes), par rapport à la campagne précédente, et une forte contraction des récoltes sur les produits d'exportation (89.213 tonnes et -36,1%). Cette dernière résulterait de la combinaison des contreperformances enregistrées dans la production du coton (-32,3%), du café (-42,5%) et du cacao (-35,6%).

Chez les voisins, l'agriculture d'exportation s'est consolidée en **Côte d'Ivoire** de 3,2%, malgré les fortes baisses des productions de cacao (-22,7%) et de café (-50,6%), notamment affectées par la pourriture de fongique qui a fortement impacté la production de cacao dans la région ouest-africaine ; la production de coton s'est repliée de 35,3%. En revanche, la production d'exportation s'est consolidée, tirée par la bonne performance de la production d'anacarde (+19,2%) et de

caoutchouc (+61,6%). Les productions d'huile de palme et de sucre se sont aussi bien comportées, avec des hausses respectives de 4,8% et de 7,4% en 2023. Au **Bénin**, la production agricole est ressortie en hausse de 7,0% pour les produits vivriers et de 4,1% concernant les produits d'exportation. La production vivrière a été soutenue par les produits céréaliers qui se sont consolidés de 19,2% malgré le repli de la production de riz (-6,2%). La production d'exportation, elle, a tiré profit de la bonne performance de la production d'anacarde (+9,0%) et du palmier à huile (+6,2%). Le coton, produit phare d'exportation, s'est conforté, avec une hausse de 1,9% en 2023, permettant au pays de maintenir son rang de premier producteur au niveau régional. Au **Burkina Faso**, les récoltes pour les cultures vivrières sont estimées en hausse de 9,0% en 2023, tirées par les bonnes récoltes des produits céréaliers (+6,7%) et des tubercules (+21,6%). Les produits d'exportation ont aussi augmenté de 3,2%, à la faveur des bonnes performances des productions d'arachide (+36,9%) et de soja (+19,6%). Néanmoins, la production de coton s'est nettement repliée (-20,6%) en 2023. En **Guinée-Bissau**, la production agricole s'est bien comportée en 2023, avec des hausses respectives de 1,8% pour les produits vivriers et de 3,5% pour les produits d'exportation. La culture d'anacarde, principale ressource d'exportation, s'est bien confortée et les récoltes de céréales ont augmenté de 2,1%. Au **Niger**, la pro-

duction vivrière s'est contractée de 20,2%, en raison des contreperformances relevées dans les différentes spéculations, notamment le mil (-13,5%), le sorgho (-19,1%) et le niébé (-24,9%). S'agissant de la production d'exportation, en l'absence des données sur le coton, les estimations sur la production arachidière ont été divisées par dix (10) malgré le quasi doublement de la production de pastèque. Au **Mali**, la production vivrière serait attendue en baisse de 1,2% en 2023, plombée par les replis attendus sur les spéculations de maïs (-9,3%) et de sorgho (-3,4%). Les productions de riz et de mil, pour leurs parts, devraient se conforter, respectivement de 5,0% et de 6,0%. La production d'exportation, principalement constituée du coton, devrait augmenter de 77,0% en 2023. Au **Sénégal**, les perspectives de production de la campagne 2022-2023 font ressortir une hausse de 1,8% de la production des produits du vivrier, tirées essentiellement par la production céréalière. Cependant, la production d'exportation est estimée en baisse de 9,1%, tirée par les mauvaises récoltes de la production d'arachide (-10,5%), de coton (-26,7%) et de pastèque (-7,4%).

Quant à l'**activité industrielle**, elle s'est repliée de 7,9% en **Côte d'Ivoire** au 2^{ème} trimestre 2024, sous l'effet des contractions enregistrées aussi bien dans les industries extractives (-0,9%) et manufacturières (-11,5%) que dans la production d'énergie (-6,4%). En **Guinée-Bissau**, l'activité indus-



trielle s'est améliorée de 1,6%. L'industrie manufacturière a été plus dynamique, affichant une évolution de 1,9%, tirée essentiellement par la bonne tenue des industries agroalimentaires. Le secteur de la production d'énergie, pour sa part, a cru de 1,0% en variation trimestrielle. Au **Niger**, après la reprise au premier trimestre 2024, l'activité industrielle est restée vigoureuse au deuxième trimestre. Elle s'est consolidée de 43,8%, sous l'effet de la bonne tenue des activités minière et de la production d'énergie. Cette dernière a connu une reprise (+78,4%, contre -24,0% le trimestre précédent) en profitant de la reprise de l'approvisionnement, grâce à la reconnexion de la ligne de haute tension avec le Nigeria à la suite de la levée des sanctions de la CEDEAO en février 2024. L'activité minière, elle, s'est reconfortée de 69,7% en variation trimestrielle, ti-

rée par l'exploitation des hydrocarbures, avec la mise en service de l'oléoduc Niger-Bénin. La production d'uranium a également apporté sa contribution, après que la production s'est consolidée au deuxième trimestre de l'année. Au **Sénégal**, l'activité industrielle a enregistré une reprise, après la baisse relevée le trimestre précédent. En effet, en variation trimestrielle, l'indice de la production industrielle s'est amélioré de 4,5% ; une progression liée à la bonne tenue des industries manufacturières, des activités extractives, de la production d'électricité et d'eau et des industries environnementales. L'activité manufacturière s'est consolidée de 2,4%, soutenue par le dynamisme des industries de raffinage et de production de produits pétroliers (+11,0%), mais aussi de celle de fabrication de produits chimiques de base (+7,2%). La production de

boissons s'est également reconfortée de 13,4% sur la période. Les activités extractives ont enregistré une reprise de 9,1% sur la période, après la contraction du trimestre précédent, bien que l'extraction d'or se soit repliée de 0,7% en variation trimestrielle. En outre, la production d'énergie s'est également consolidée de 6,7% en variation trimestrielle, sous l'effet du dynamisme de la production d'électricité qui s'est confortée de 8,1% sur la même période. Au **Togo**, le secteur industriel s'est maintenu dans un cycle de contraction relevé depuis le 1^{er} trimestre 2024. En effet, l'activité industrielle s'est contractée, aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel, respectivement de 9,4% et 13,9%. En variation trimestrielle, les industries extractives ont enregistré une contraction de 22,1%. Les industries manufacturières se sont également repliées de 7,2%, malgré la bonne tenue des industries de raffinage qui se sont confortées de 44,9% sur la période. La contraction des industries manufacturières est, par conséquent, expliquée par les autres branches telles que l'agroalimentaire (-5,4%), les industries chimiques (-14,0%) et les autres industries manufacturières (-14,8%). De même, la production d'énergie a baissé de 2,9% par rapport au trimestre précédent.

COP29

Un cri d'alarme pour la préservation des espèces sauvages protégées

Etonam Sossou

La 29^e Conférence des Parties (COP29), tenue à Bakou en Azerbaïdjan, a mis en lumière la crise climatique mondiale et ses impacts dévastateurs sur la biodiversité. Si l'accent est souvent mis sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la problématique de l'extinction des espèces sauvages protégées n'a jamais été aussi pressante. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), plus d'une espèce sur trois dans le monde est menacée d'extinction. Les éléphants d'Afrique, emblèmes de la faune sauvage, illustrent cette urgence : leur population a chuté de 78 % dans certaines régions au cours de la dernière décennie, en raison du braconnage et de la destruction de leur habitat naturel. Moins de 400 000 éléphants subsistent aujourd'hui sur le continent africain.

Les tortues marines, vitales pour les écosystèmes marins, enregistrent un déclin de 57 % entre 1990 et 2018. En Afrique de l'Ouest, ces reptiles font face à des menaces telles que les captures accidentelles, le braconnage, et la dégradation de leurs habitats de ponte. Même les récifs coralliens, poumons des océans, sont en péril. La moitié des espèces de coraux constructeurs de

récifs sont menacées d'extinction à cause du réchauffement des océans provoqué par l'activité humaine. Selon Denis Allemand, directeur scientifique du Centre Scientifique de Monaco : « *Les coraux perdent leurs algues symbiotiques au-delà d'une certaine température, ce qui les prive de 95 % de leur nourriture, causant leur mort rapide.* »

Plusieurs facteurs alimentent cette extinction massive : Braconnage et commerce illégal ; dégradation des habitats ; changements climatiques, pollution et pêche illégale. : Les filets abandonnés dans les océans causent la mort de nombreuses tortues et mammifères marins.

Des exemples encourageants de conservation

Malgré cette crise, certaines initiatives montrent qu'un avenir est possible pour ces espèces. Au Gabon et Congo, des zones protégées bien gérées ont permis une stabilisation des populations d'éléphants. En Afrique australe des efforts combinant lutte contre le braconnage, législations strictes et gestion des terres favorisent la coexistence entre humains et faune sauvage. En Afrique de l'Ouest, des programmes d'information réduisent les captures accidentelles de tortues marines et encouragent des pratiques de pêche

durable.

Un appel à l'action internationale

Pour freiner cette catastrophe écologique, la COP29 a insisté sur des mesures urgentes à savoir le renforcement des législations pour protéger les espèces menacées et sanctionner sévèrement le braconnage, la création de réserves naturelles adaptées à chaque écosystème, la mobilisation des financements pour la préservation de la biodiversité, parallèlement aux efforts pour réduire les émissions de carbone, l'éducation et sensibilisation des populations locales pour adopter des pratiques durables.

La disparition des espèces sauvages ne concerne pas seulement les écosystèmes. Elle menace directement l'équilibre de la planète et, par ricochet, la survie de l'humanité. Les arbres, par exemple, jouent un rôle crucial dans la régulation climatique, tandis que les coraux protègent les côtes des tempêtes.

La COP29 a donc été une occasion cruciale de rappeler que la biodiversité n'est pas une priorité secondaire, mais un pilier essentiel de la lutte contre le changement climatique. Agir pour les espèces en danger, c'est agir pour la planète tout entière.

En un clic, payez votre TVM par




sur l'application OTR TVM

Disponible sur Google Play



As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR


www.otr.tg

MARIAGE FASTUEUX OU DISCRET

Que préfèrent les Togolais ?

Etonam Sossou

Au Togo, comme dans de nombreux pays africains, le mariage est une étape clé de la vie, souvent perçue comme un moment de célébration intense. Si certains s'inspirent des fastes des mariages nigériens, avec leurs décors somptueux, tenues extravagantes et invités innombrables, d'autres prônent des célébrations plus modestes et économiques. Ce débat entre mariage pompeux et mariage sobre divise de plus en plus les Togolais.

Le modèle nigérian : glamour et démesure

Les mariages nigériens, connus pour leur faste, font rêver bien des couples au Togo. Amétey Dzifa, une future mariée, avoue vouloir une cérémonie spectaculaire : « Pour moi, c'est un jour unique, je veux qu'il soit mémorable. Des tenues assorties pour mes demoiselles d'honneur, un grand buffet et une décoration féerique. C'est une question de fierté et de prestige. »

Les prestataires de mariage confirment cette tendance. Charles Damawuzan décorateur de mariage à Lomé, explique : « Les Togolais adoptent de plus en plus les styles nigériens. Les clients veulent des halls décorés avec des fleurs importées, des tables personnalisées et des animations spectaculaires. Mais cela coûte cher. »

Ce faste, cependant, soulève des critiques. Roger Douit, enseignant,

estime que ces mariages reflètent une course effrénée au paraître. « Beaucoup s'endettent pour impressionner. Un mariage doit être une célébration sincère, pas un concours de richesse. » a-t-il dit.

La sobriété, un retour aux valeurs essentielles

D'autres Togolais préfèrent des cérémonies sobres, axées sur l'essentiel. Pour eux, l'important n'est pas la quantité, mais la qualité des moments partagés. Claire Siggini mariée récemment, témoigne : « Nous avons opté pour une cérémonie simple, avec seulement nos familles proches. L'argent que nous aurions dépensé pour une fête grandiose a servi à investir dans notre futur foyer. »

La sobriété est aussi encouragée par des réalités économiques. Avec un coût de vie en hausse, de nombreux jeunes couples choisissent de prioriser leurs économies pour des projets à long terme. Séna Akakpo, conseiller financier, suggère la prudence. « Un mariage pompeux peut déstabiliser un couple dès le départ. Il vaut mieux investir cet argent dans l'achat d'une maison ou le lancement d'une entreprise. » a-t-il ajouté.

Entre glamour et sobriété, certains Togolais cherchent à trouver un juste milieu. « Nous avons limité le nombre d'invités et cherché des fournisseurs locaux pour réduire les coûts, mais sans sacrifier l'élégance. Il est possible de

célébrer dignement sans exagérer. » confie Fiacre Mawuli, en préparation de son mariage.

Les organisateurs de mariage constatent cette tendance hybride. Les couples sont de plus en plus stratégiques. « Ils veulent des mariages mémorables, mais maîtrisent leurs dépenses en évitant l'inutile. », affirme Danièle Gaba, organisatrice à Lomé,

Qu'il soit grandiose ou discret, le mariage reste avant tout une affaire personnelle et culturelle. Les traditions togolaises mettent l'accent sur le respect des coutumes, comme la dot, et les bénédictions familiales.

Selon Kossi Zogli, sexagénaire et chef de famille; « Le mariage est avant tout une union entre deux familles. Peu importe la taille de la fête, ce qui compte, c'est le respect des engagements pris et la solidité du couple. »

Le débat sur le type de mariage révèle des différences de perception au sein de la société togolaise. Entre l'inspiration des mariages nigériens et la réalité économique, les jeunes couples doivent peser leurs priorités. Dans tous les cas, le véritable défi reste de bâtir une union solide et épanouissante, bien au-delà du jour des noces.



CARTE BRUNE DE LA CEDEAO

La digitalisation des processus d'assurances préconisée

(suite de la page 3)

En effet, comme l'a fait remarquer le ministre de l'économie et des finances, nonobstant les progrès remarquables qui font de la CEDEAO l'une des plus intégrées de l'Afrique, des défis pourraient entraver cet élan. Il s'agit des incertitudes politiques, économiques et sécuritaires dans le monde et surtout dans la sous-région ouest africaine. « L'harmonisation des réglementations en matière d'assurance entre les États Membres doit demeurer un chantier permanent à poursuivre pour parvenir à un fon-

ctionnement optimal de notre Système. La célérité à laquelle nous assistons en matière de transformation numérique et l'adoption de technologies avancées, telles que les plateformes numériques, doivent constituer une opportunité d'améliorer nos performances. L'introduction d'initiatives de numérisation à l'ordre du jour de ces assises constitue une étape nouvelle vers l'exploitation de la technologie du numérique pour créer un système intégré plus efficace et plus fiable pour nos

concitoyens», a fait savoir Essowè Barcola.

On informe que le Togo partage pleinement cette vision qui cadre parfaitement avec la feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui prévoit en son axe 3, au titre des actions prioritaires, la digitalisation des services publics et la réforme de la réglementation numérique. Le Togo est donc plus que jamais attaché à la construction d'un espace communautaire plus intégré et plus solidaire. « Nous croyons profondément que, c'est par la mise en commun de nos ressources et la mutualisation de

nos efforts que nous pourrions relever les défis du développement durable et offrir un avenir meilleur à nos populations », soutient-on au gouvernement.

Le Togo apporte donc un soutien sans réserve au Système d'Assurance Carte Brune CEDEAO. D'ailleurs un site pour la construction d'un siège du Conseil des Bureaux de la Carte Brune de la CEDEAO a été identifié, preuve de l'engagement du pays à accompagner le développement au sein de l'espace communautaire.

DATES		RÉSULTATS			
Mardi 19 - 11 - 2024	LOTO MONTAGNE MARDI : 19 / 11 / 2024 TIRAGE N° 122 09H00 5 numéros : 75 82 25 06 12 5 numéros : 78 04 02 19 63	LOTO CASH MARDI : 19 / 11 / 2024 TIRAGE N° 73 13H00 5 numéros : 32 17 55 64 20	LOTO BOOM MARDI : 19 / 11 / 2024 TIRAGE N° 73 18H00 5 numéros : 03 88 26 37 85		
	LOTO MONTAGNE MERCREDI : 20 / 11 / 2024 TIRAGE N° 123 09H00 5 numéros : 50 79 09 45 38 5 numéros : 60 70 89 26 08	LOTO BENZ MERCREDI : 20 / 11 / 2024 TIRAGE N° 1766 13H00 5 numéros : 19 76 11 07 72	LOTO PRESTIGE MERCREDI : 20 / 11 / 2024 TIRAGE N° 73 18H00 5 numéros : 36 02 90 67 22		
	LOTO MONTAGNE JEUDI : 21 / 11 / 2024 TIRAGE N° 124 09H00 5 numéros : 56 34 87 53 45 5 numéros : 06 04 69 01 46	LOTO MILLION JEUDI : 21 / 11 / 2024 TIRAGE N° 73 13H00 5 numéros : 72 52 11 28 50	LOTO SUPER JEUDI : 21 / 11 / 2024 TIRAGE N° 73 18H00 5 numéros : 55 51 87 13 46		
GROS LOTS DU TIRAGE N°73 DE LOTO MILLION DU 21 NOVEMBRE 2024		GROS LOTS DU TIRAGE N° 73 DE LOTO PRESTIGE DU 20 NOVEMBRE 2024		GROS LOTS DU TIRAGE N°73 DE LOTO SUPER DU 21 NOVEMBRE 2024	
@ LOME # Point de vente 70022 * Un (01) super gros lot de 2.250.000 FCFA # Point de vente 60053 * Un (01) gros lot de 1.119.600 FCFA @ ANLAMÉ # Point de vente 20342 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA		@ DAPAONG # Point de vente 10154 * Un (01) super gros lot de 3.000.000 FCFA # Point de vente 10121 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA @ LOME # Point de vente 60622 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 50253 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA		@ LOMÉ # Point de vente 60249 * Deux (02) gros lots d'un montant total de 3.611.400 FCFA # Point de vente 60053 * Un (01) gros lot de 1.358.800 FCFA	
				GROS LOTS DU TIRAGE N° 1766 DE LOTO BENZ DU 20 NOVEMBRE 2024	
				@ LOME # Point de vente 70023 * Un (01) super gros lot de 2.920.000 FCFA # Point de vente 60343 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 70037 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 70822 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 90347 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	

Du Lundi au Samedi

Loto
Matinal



NOUVEAU

LA CHANCE

du matin

Une autre possibilité
de **GAGNER PLUS**

9 heures



*Offre soumise à conditions,
Jouez de manière responsable.

18+